

VITESSE

REGLEMENT PARTICULIER 2025

COUPES DE FRANCE
PROMOSPORT



MOTO-CLUB : MC DE PAU ARNOS

E-MAIL : contact@circuit-pau-arnos.fr

TÉLÉPHONE : 05 59 77 18 70

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Madame TEULE BOULIN Nadia

N° D'ÉPREUVE FFM : 179

DATE : 27 au 29 juin 2025

LIEU : Circuit de Pau Arnos (64)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Didier LEFEBVRE	Licence :	255807
Directeurs de course adjoints	Christian PINOCHET	Licence :	019595
	Bernard GEORGET	Licence :	011372
Délégué FFM (Président du Jury)	Pierre Louis GAUTIER	Licence :	027957
Membre du Jury	Patrick ENGEL	Licence :	237093
Membre du Jury	Sylvana NIEREMBERGER	Licence :	159701
Commissaire technique responsable	Francis GUIER	Licence :	031175
Responsable du chronométrage	Antonio MARQUES	Licence :	177077

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE	AGE MINI*	CYLINDRÉES	COMPLÉMENT	PRIX MAXI**
Promo A2	13 ans	De 301 à 500cc (bicylindre)	Maxi 47,5 CV à la roue arrière	9.000 €
Promo 600cc	15 ans	De 401 à 640cc (4 cylindres) De 401 à 675cc (3 cylindres)	/	19.500 €
Promo 1000cc	16 ans	De 675 à 1000cc (3 et 4 cylindres) De 850 et 1200cc (bicylindre)	/	35.000 €
Promo Master	40 ans			
Promo Découverte	16 ans	De 590 à 1100cc (3 et 4 cylindres) De 1000 à 1300cc bicylindre	Motos produites à partir de 2005	/
Side-Car	16 ans (pilote) 15 (passager)	Promo 2 : moteur jusqu'à 600cc Promo 1 : de 601 à 1000cc	Promo 2 : châssis courts Promo 1 : tous châssis longs	/

+ COURSES D'ACCOMPAGNEMENT :



Suzuki 8S Cup

* L'âge minimum doit être révolu à la date de l'épreuve.

**Prix catalogue TTC.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM pour l'année en cours.

Un briefing obligatoire par catégorie est organisé à chaque épreuve.

Toute absence au briefing est passible d'une amende de 75 €.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa machine ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, combinaison de cuir 1 pièce, gants en cuir, protection dorsale, protection pectorale, airbags.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise par écrit et en main propre au Directeur de course au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 300 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 150 € (300 € pour un moteur 4T), qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

Tout démontage effectué sur demande du directeur de course, du président du jury ou du responsable technique donne lieu aux indemnités suivantes en cas de conformité :

- *haut moteur 4 Temps : 100 € (uniquement si démontage de la culasse).
- *haut moteur plus bas moteur 4 Temps : 200 €

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical : **Jean-Marie BOVIS**

Nombre de secouristes : **2**

Hôpital le plus proche : **Hopital de Pau (20km)**

Nombre d'ambulance(s) : **1**

Temps de trajet (en min) : **25**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site : **Circuit Pau Arnos (64)**

Adresse : **ARNOS**

Caractéristiques :

Longueur du circuit : **3.030km**

Largeur minimum de la piste : **9**

Nombre d'OCP* : **34**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **42**

En manche : **35**

CAPACITÉ SIDECAR :

Pendant les essais : **25**

En manche : **21**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **16/04/2025**

N.C.P.A.S.
CIRCUIT PAU ARNOS
64370 ARNOS
Tel : 05.59.77.18.70
Association loi 1901 - N° 06443009043

VISA DE LA LIGUE

DATE: **24/04/2025**



VISA DE LA FFM

DATE: **28/05/2025**

NUMÉRO: **25/0566**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org